

Le Carnet de la Protection

20^e
numéro

TRIMESTRIEL • OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2010 • N° 20 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La maison Mozin

La maison personnelle de l'architecte et urbaniste Jules Mozin (1914-1995), construite entre 1957 et 1958, fait actuellement l'objet d'une procédure de classement comme monument dans sa totalité.

Diplômé de l'institut Saint-Luc en 1939, Mozin intègre en 1944 le groupe EGAU (Études en groupe d'architecture et d'urbanisme), fondé en 1940 par les architectes Charles Carlier (1816-1993) et Hyacinthe Lhoest (1913-1983). Nourri de l'influence de Le Corbusier, EGAU édifie, de 1951 à 1979, le quartier de Droixhe à Liège selon les principes de modernité urbaine et architecturale énoncés dans la charte d'Athènes, laquelle prônait la création de zones indépendantes pour les quatre « fonctions » fondamentales : habiter, travailler, se récréer, circuler.

Pour son habitation personnelle, Mozin emploie les mêmes techniques de construction en structure métallique que celles mises en œuvre, entre autres, dans le pavillon de démonstration des appartements de Droixhe (détruit en 2002). Cette option constructive, destinée à l'origine aux constructions éphémères de grande ampleur plutôt qu'aux logements à petite échelle, s'explique par l'enthousiasme de Mozin pour la technique et la rationalité constructive caractéristiques de l'après-guerre. Sa maison illustre les tendances architecturales et décoratives significatives du « style 58 » en Belgique, telles que l'emploi de matériaux lisses et colorés, la dynamique élançée des formes ou encore la part belle faite aux progrès technologiques.

Le bâtiment, implanté sur un terrain à forte déclivité, présente un plan carré de 13 m sur 10,80 m. Ses volumes se répartissent sur trois niveaux côté rue et quatre à l'arrière. Un escalier extérieur indépendant permet d'accéder à un petit appartement destiné au père de l'architecte, situé à l'arrière, au niveau du jardin. L'édifice repose sur une ossature en acier métallisé dont les panneaux de remplissage sont constitués de plaques horizontales en fibrociment blanc.

Construite dans une zone réputée instable par la présence de galeries souterraines, la maison possède des fondations robustes et étudiées. La construction dans son ensemble répond à ce souci de stabilité. L'ossature en acier métallisé est portée par un mur de refend en béton bouchardé auquel est suspendu l'escalier extérieur. Les murs extérieurs sont aujourd'hui constitués de blocs isolants



La maison Mozin, rue de Campine, 402 à Liège © SPW

Durisol de 10 cm d'épaisseur recouverts d'un panneau de fibrociment, qui remplacent les éléments en skinplate d'origine. Ce dispositif permet d'éliminer les risques de fissurations dus aux éventuels mouvements du sous-sol.

Pour l'architecte Maurizio Cohen, la filiation de la maison Mozin avec les « case study houses » est évidente. Ce programme d'expérimentation architecturale, lancé en Californie entre 1945 et 1966 à l'initiative du rédacteur en chef de la revue *Art & Architecture*, John Entenza (1903-1984), avait pour objectif la construction de maisons individuelles économiques et fonctionnelles. L'espace d'habitation y est transformé grâce aux nouvelles techniques de construction, aux matériaux innovants et à l'introduction d'objets de design qui structurent l'aménagement intérieur.

« Mozin exploite l'usage de l'acier dans le même esprit que les premières réalisations de Charles Eames (1907-1978) et d'Eero Saarinen (1910-1961) » (Maurizio COHEN, *Case Study House à Liège, Maison de l'architecte Jules Mozin* dans *A+*, n° 205, avril-mai 2007, p. 112). Il utilise une structure légère qui module les ouvertures et articule les espaces dans une géométrie précise. Les matériaux industriels de la région sont privilégiés.

Cet ensemble sobre, animé à l'origine de quelques éléments de couleurs vives, met en avant la structure rigoureuse et nette de l'ossature métallique. Le verre, abondamment utilisé tant en façade que dans les espaces intérieurs, témoigne d'un changement dans la conception de l'habitation, largement ouverte sur l'extérieur.

Depuis sa construction, le bâtiment n'a pas changé dans sa volumétrie extérieure ni dans son aménagement intérieur. Il a fait l'objet de quelques modifications mais qui n'entament en rien son intégrité. En outre, quelques éléments du mobilier original subsistent à l'intérieur. Les propriétaires actuels, extrêmement sensibles au projet de Mozin, sont disposés à le mettre en valeur et à conserver sa maison dans son état d'origine.

Les maisons d'architectes constituent des témoins de première importance dans l'histoire de l'architecture. Reflet de l'engagement esthétique de son auteur, la maison Mozin a bénéficié, dès sa construction, d'une reconnaissance internationale. Précieux témoin d'une époque qualifiée par certains de « traumatisante » au point de vue architectural et urbanistique, elle n'a pas reçu la validation patrimoniale qu'elle mérite. Cette habitation, fruit d'une architecture rationaliste, réfléchie, audacieuse, harmonieuse, épurée et originale a conservé son caractère homogène et l'esprit de son concepteur.

Florence BRANQUART,
Attachée – Historienne de l'art

DU CÔTÉ DES CLASSEMENTS

Maison de la Poulie à Arlon

Vers 1630, la ville de Bouillon fut fortifiée par Vauban, ingénieur militaire et Commissaire général des Fortifications sous Louis XIV.

On y accédait par trois portes : la « Porte de Liège », la « Porte de France » et la « Porte de la Poulie ». L'ancien corps de garde de cette dernière a fait l'objet d'un arrêté ministériel du 27 mai 2010 classant, comme monument, la maison dite « de la Poulie » à l'exception des annexes contemporaines.

Ce bâtiment crépi aux murs épais (70-80 cm) en schiste présente une façade à antes comprenant une porte centrale entre deux

fenêtres à linteau droit et montants en délit.

La charpente à trois fermes et pannes supporte une toiture d'ardoises à croupes avec épis et coyau accusé dont le surplomb en façade s'appuie sur l'avancée des murs latéraux. La lucarne à croupe et épis n'est pas d'origine.

Le bâtiment de la Poulie témoigne au même titre que les éléments déjà classés des fortifications, du travail de Vauban à Bouillon.

Jean-Louis NALET,
Assistant



© SPW

Immeuble Patria à Namur

Un arrêté du Gouvernement wallon du 25 juin 2010 classe comme monument l'ensemble de l'immeuble « Patria », sis place Saint-Aubain n° 3 à Namur, à l'exception de la salle de restaurant du rez-de-chaussée, de la cuisine, des sanitaires, de la verrière et de la cour arrière.

L'immeuble constitue un exemple, rare en Wallonie, du style Napoléon III. Éclectique par excellence, il se caractérise par sa monumentalité et une abondance décorative qui plaît à la bourgeoisie de l'époque. Présentant cinq travées sur deux niveaux, le bâtiment abrite deux grandes salles. Celle du rez-de-chaussée est occupée par une grande brasserie dont le plafond est rythmé de poutres stuquées.

À l'étage s'étend une vaste salle des fêtes qui a, en partie, gardé sa polychromie d'origine et dont le plafond à caissons est délicatement ouvragé.

Siège de l'ancien « Cercle catholique », qui y tint ses réunions dès 1873, ce bâtiment a joué un rôle important dans l'histoire politique de Namur et constitue un élément marquant dans l'ensemble de la place Saint-Aubain.

Florence BRANQUART,
Attachée - Historienne de l'art



Photo G. Focant © SPW

Ensemble architectural rue Bernus à Charleroi

Par arrêté ministériel du 17 août 2010, les façades et toitures des habitations sises n°s 28 à 56 et 23 à 55, rue Bernus, à Charleroi, ont été classées en raison de leur intérêt social et artistique.

La rue Bernus fut créée pour répondre à l'expansion de Charleroi au début du XX^e siècle. De caractère bourgeois mais sans ostentation, les façades des maisons y sont alignées sur deux étages avec rez-de-chaussée, toutes construites avec les mêmes matériaux, brique, pierre et bois pour les menuiseries. Similaires, ces maisons s'individualisent pourtant par la forme des fenêtres et des portes, le jeu de briques, la présence d'un oriel, d'un balcon, le dessin des châssis, la découpe de la corniche, les couleurs et motifs des vitraux, la richesse plus ou moins affirmée d'éléments décoratifs, etc. Les toitures sont en bâtière, parallèles à la voirie pour la plupart, en tuiles ou en ardoises artificielles.

Le style Art nouveau qui s'est particulièrement développé en province dans la couche de la bourgeoisie industrielle de Charleroi, se retrouve ainsi illustré dans cet ensemble architectural. C'est essentiellement le vocabulaire décoratif de ce style qui est mis en œuvre, de façon plus ou moins raffinée, dans les menuiseries, la forme des baies, les ferronneries et les vitraux. La structure des habitations, quant à elle, est assez traditionnelle. Il ne s'agit donc pas, dans la rue Bernus, de constructions révolutionnaires, ni de très grande valeur architecturale. Toutefois, la cohérence des alignements, la répétition des rythmes et gabarits, la bonne conservation de nombre de détails n'ayant encore subi que peu de transformations, en font un des ensembles urbains de Charleroi les plus intéressants, reflétant l'évolution artistique, économique et sociologique de la ville au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Certaines maisons sont, du reste, traitées avec plus de recherche, telles « la maison du docteur Bastin », déjà classée comme monument, ainsi que les maisons n°s 42 et 44, construites par l'architecte Edgard Clercx en 1906, qui se distinguent par le style Art nouveau dans les menuiseries, la forme des baies, les ferronneries voire dans la structure de l'habitation.

Baudry ROLAND,
Assistant



© SPW